

OFFICE DE
**PARTICIPATION
PUBLIQUE**
DE LONGUEUIL



**Une discussion maintenant,
pour des règles demain.**
**Préconsultation sur la révision des
règlements d'urbanisme de la Ville de
Longueuil et de ses arrondissements**

Plan de participation publique

30 janvier 2024

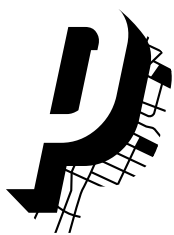
Pour nous joindre

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552
Longueuil, QC J4K 5G4

Téléphone : 450 463-7203
Courriel : info@oppl.quebec
www.oppl.quebec

Table des matières

LA DÉMARCHE EN BREF	5
LE MANDAT	6
Le contexte.....	6
Le mandat donné à l'Office par la Ville de Longueuil	6
Les objectifs de la démarche.....	8
LA DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE.....	9
1. Mise en ligne du dossier documentaire	9
2. Annonce publique de la démarche	9
3. Séance d'information	10
4. Audition des opinions.....	11
Appel de contributions écrites	12
Séances d'audition des opinions avec ou sans contribution écrites	12
5. Publication du rapport.....	13
L'OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL.....	14
L'équipe de l'Office	14
Annexe 1 - Définitions.....	15



LA DÉMARCHE EN BREF

1. Mise en ligne du dossier documentaire

À partir du 30 janvier 2024, en ligne

2. Annonce de la démarche

30 janvier 2024

3. Séances d'information thématiques*

Lundi 19 février à 19 h

Salle du conseil, Hôtel de Ville de Longueuil, 4250 chemin de la Savane

Jeudi 22 février à 19 h

Théâtre de la Providence, 1425 rue Patenaude

4. Expression des opinions

Sondage et questionnaire en ligne

Du 23 février au 28 mars 2024

Appel de contributions

Sous forme libre ou via un formulaire en ligne, dès la fin des séances d'information, jusqu'au 28 mars 2023.

Séance d'audition des opinions

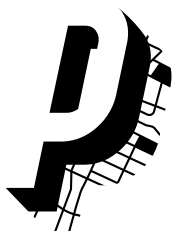
Séances en journée et en soirée, à partir du 18 mars 2024

La date limite pour s'inscrire aux séances d'audition des opinions est le 14 mars 2024 à 16 h.

6. Publication du rapport de l'Office

Projetée en juin 2024

* Cette activité sera webdiffusée et disponible en différé sur la page de la consultation.



LE MANDAT

Le contexte

« Dans l'objectif de se conformer au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil, entré en vigueur en 2016 et au Plan d'urbanisme (PU) de la Ville de Longueuil entré en vigueur en 2021, la Ville révisé actuellement sa réglementation d'urbanisme.

La Ville souhaite tenir une préconsultation auprès des citoyennes et citoyens et des parties prenantes à propos de son projet de refonte réglementaire. Il s'agit d'une préconsultation préalable à la consultation obligatoire prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) lors du processus d'adoption¹. »

Le mandat donné à l'Office par la Ville de Longueuil

« La Ville de Longueuil souhaite tenir des préconsultation auprès de la population à propos de la révision des règlements d'urbanisme en cours.

Cette démarche de préconsultation vise globalement à sensibiliser la population et les parties prenantes aux rôles, objectifs et enjeux de la révision de la réglementaire d'urbanisme et leur offrir une occasion de s'exprimer sur les grands enjeux à l'échelle du territoire de la Ville de Longueuil². »

¹ SD-2023-3184, doc. 1.1

² SD-2023-3184, doc. 1.1

Les objectifs de la Ville

En octroyant un mandat de participation publique à l'OPPL, la Ville de Longueuil vise à répondre aux objectifs suivants³:

- Permettre aux citoyennes et citoyens de prendre connaissance du cadre de planification local dans le contexte légal québécois, les grands enjeux de la révision règlementaire et de mieux les comprendre;
- Aller à la rencontre des Longueilloises et Longueillois de tous horizons, des personnes les plus éloignées des centres de décision jusqu'à celles les plus habituées;
- Permettre aux citoyennes et citoyens de participer activement au processus de révision règlementaire, d'émettre leurs opinions et de s'exprimer sur les enjeux et les grandes thématiques proposées;
- Mieux comprendre les préoccupations de la population et répondre à leurs divers questionnements en regard des enjeux et des grandes thématiques proposées;
- Compléter les connaissances des professionnels de la direction de l'aménagement et l'urbanisme de la Ville en s'informant du vécu quotidien des citoyennes et citoyens;
- Favoriser le dialogue et le partage d'expériences et d'expertises en toute convivialité entre les responsables de la Ville et la population;
- Mettre en lumière les priorités collectives des Longueilloises et Longueillois et récolter une diversité de points de vue citoyens.

³ Document d'information, doc. 3.1, p. 15-16

Les objectifs de la démarche

Par cette démarche participative, l'Office propose :

- de permettre aux personnes qui le désirent de s'informer sur les enjeux liés à la révision de la réglementation proposée ;
- de permettre à tous les groupes, associations ou personnes qui le désirent de s'exprimer sur la révision de la réglementation proposée ;
- de livrer aux élu(e)s de Longueuil un portrait des attentes, des préoccupations et de l'opinion de la population sur la révision de la réglementation proposée.

Pour remplir ces objectifs, l'Office a choisi d'utiliser le dispositif de la commission consultative. La commission sera formée de :

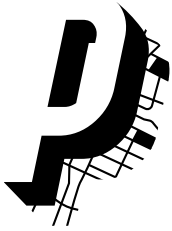
Bruno Bergeron, président

Pierre Benoit, commissaire

Marguerite Bourgeois, commissaire

Victoria Figueroa-Tamayo, agente de recherche – participation publique qui agira à titre de secrétaire de la commission

La commission bénéficiera du soutien de l'équipe permanente de l'Office en matière de communication, de mobilisation et de logistique.



LA DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

1. Mise en ligne du dossier documentaire

À partir du mardi 30 janvier 2024

En ligne sur le site de l'Office : <https://oppl.quebec>

Document d'information qui s'adresse à tous les publics

Dès le lancement de la démarche, le dossier documentaire sera accessible sur la page de la consultation. Ce dossier permet aux personnes participantes d'obtenir toute l'information pertinente à l'expression d'un avis éclairé sur les questions à l'étude. Plus largement, il permet au public de bénéficier de la même connaissance que les personnes participantes. Le dossier comprend notamment : le dossier décisionnel déposé par la Ville de Longueuil, un document d'information également déposé par la Ville de Longueuil, le présent plan de participation, des documents et liens utiles pour une meilleure compréhension du sujet, les captations vidéo des différentes activités, les contributions des personnes participantes, etc.

Des documents y seront ajoutés tout au long de la démarche. Le dossier documentaire demeure accessible une fois le mandat de l'Office complété.

Le dossier documentaire est accessible à l'adresse suivante : <https://oppl.quebec>

2. Annonce publique de la démarche

Mardi 30 janvier 2024

Pour bien informer la population de la tenue d'activités de participation publique, l'Office conçoit et met en œuvre plusieurs moyens de communication. Les activités prévues dans le cadre des démarches participatives de l'Office font l'objet d'une annonce publique.

3. Séances d'information thématiques

Cette étape vise à informer le public. Elle se déroule en présence de la commission, de représentants de la Ville de Longueuil et d'une personne spécialiste du thème de la soirée. Elle permet aux personnes participantes d'acquérir une bonne compréhension du dossier à l'étude, contribuant ainsi à l'élaboration d'opinions éclairées qui pourront être transmises à la commission à l'étape suivante.

Thème 1 : Les milieux de vie et ses composantes

Lundi 19 février 2024 à 19 h

Lieu : Hôtel de Ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil

En personne et en ligne (avec possibilité de poser des questions en direct)

Activité d'information⁴ qui s'adresse à tous les publics.

Au moment de cette soirée d'information thématique, seront notamment abordées la densification résidentielle et la création de milieux de vie sains, complets et accessibles.

Thème 2 : L'environnement, la transition écologique et la santé publique

Jeudi 22 février 2024 à 19 h

Lieu : Théâtre de la Providence, 1425, rue Patenaude, Longueuil

En personne et en ligne (avec possibilité de poser des questions en direct)

Activité d'information qui s'adresse à tous les publics.

Au moment de cette soirée d'information thématique, seront notamment abordées la gestion des eaux pluviales et des îlots de chaleur ainsi que la protection des arbres, des espaces verts, des milieux naturels et des paysages.

Déroulement en bref des séances

Dirigées par la personne qui exerce la présidence de la commission formée par l'Office, les séances d'information permettent à la Ville de présenter les enjeux techniques associés à la révision de la réglementation d'urbanisme proposée. Des spécialistes compléteront les détails de deux soirées. Suivra une période de questions et réponses. Les réponses aux questions posées sont fournies sur place, si elles sont disponibles, ou par écrit, dans un délai raisonnable avant le début de l'étape d'audition des opinions.

⁴ Voir la définition d'information à l'Annexe 1

5. Expression des opinions

Dès la fin des séances d'information, jusqu'au 28 mars 2024 **Activité de consultation⁵ qui s'adresse à tous les publics**

Cette étape est consacrée à l'expression des opinions. Elle donne la chance à toute personne ou tout groupe qui le désire d'exprimer ses idées, ses commentaires et ses préoccupations sur l'objet du mandat.

Les personnes désirant partager leur opinion peuvent le faire en utilisant les moyens mis à leur disposition par l'Office.

Dans le cadre de la démarche participative sur la révision de la réglementation d'urbanisme, les moyens disponibles sont les suivants :

En répondant à un questionnaire en ligne **Par écrit, lors d'un appel de contributions écrites** **En séance d'audition des opinions (avec ou sans contribution écrite)**

Chaque moyen est décrit ci-dessous.

Sondage et questionnaire en ligne

Du 23 février au 28 mars 2024 **En ligne sur le site de l'Office : <https://oppl.quebec>** **Activité de consultation qui s'adresse à tous les publics**

Cette étape vise à recueillir l'opinion des personnes participante sur les thèmes identifiés dans le document d'information produit par la Ville de Longueuil. La combinaison d'un sondage et d'un questionnaire en ligne permet d'obtenir un portrait représentatif de l'opinion de la population de la Ville de Longueuil par le sondage, mais permet également à toute personne qui le désire de s'exprimer sur le sujet en répondant au questionnaire en ligne.

Les résultats du sondage et du questionnaire en ligne seront déposés dans le dossier documentaire.

Un sondage représentatif sera effectué en mars 2024 auprès d'un échantillon représentatif de la population de Longueuil, par voie téléphonique et web.

⁵ Voir la définition de consultation à l'Annexe 1

Les personnes qui le désirent pourront répondre volontairement aux questions du sondage via un questionnaire en ligne sur site web de l'Office : www.oppl.quebec

Appel de contributions écrites

Dès la fin des séances d'information, jusqu'au 28 mars 2024

Sur le site <https://oppl.quebec> / info@oppl.quebec

La date limite pour envoyer une contribution écrite est le 28 mars 2024

Les contributions peuvent prendre plusieurs formes et doivent être acheminées par les moyens prévus par l'Office au Plan de participation publique. Les contributions doivent être produites et par la personne, le groupe de personnes, l'organisation ou le groupe d'organisations qui les dépose. Elles doivent également être identifiées au nom de la personne ou du groupe qui les dépose. Elles sont rendues publiques sur le site de l'Office et ne peuvent être retirées après leur dépôt.

Il existe plusieurs moyens de soumettre une contribution :

1. Via un formulaire à remplir sur le site <https://oppl.quebec>
2. En soumettant un mémoire, rapport, texte de réflexion personnelle à info@oppl.quebec
3. En soumettant un mémoire, rapport, texte de réflexion personnelle par la poste à l'adresse suivante :

Office de participation publique de Longueuil
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552
Longueuil (Québec) J4K 5G4

Séances d'audition des opinions avec ou sans contribution écrites

En personne et en ligne

Activité qui s'adresse à tous les publics

Date limite pour s'inscrire aux séances d'audition des opinions : 14 mars 2024 à 16 h

Lors des séances d'audition des opinions, chaque personne participante inscrite dispose d'environ 10 minutes pour présenter son opinion à l'oral. Cette présentation est suivie de questions de la commission, s'il y en a. La séance est enregistrée et l'enregistrement est rendu public.

Une séance de jour en ligne, pour les personnes représentant des organismes, entreprises ou institutions (3 heures chacune, horaire à venir)

Trois séances de soir dont une en ligne, de 19 h à 21 h 30

Séance de jour

Lundi 18 mars 2024 à 13 h – En ligne

Séances de soir

Jeudi 21 mars 2024 à 19 h – Théâtre de la Providence, 1425, rue Patenaude, Longueuil

Lundi 25 mars 2024 à 19 h – Salle du conseil, Hôtel de Ville, 4250, chemin de la Savane, Longueuil

Mardi 26 mars 2024 à 19 h – En ligne

6. Publication du rapport

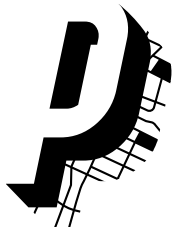
Diffusion publique projetée en juin 2024

En ligne et dans les bibliothèques de la Ville de Longueuil

Toutes les démarches de participation publiques tenues par l'Office font l'objet d'un rapport. Ce rapport a pour objectif de présenter une synthèse (portrait et analyse) des opinions des personnes participantes afin d'aider la prise de décision publique.

Le rapport de l'Office comprend des recommandations. La rédaction d'un rapport peut prendre entre quelques semaines et plusieurs mois selon l'envergure du mandat.

Lorsqu'il est prêt, le rapport est envoyé à la mairesse de Longueuil et à la présidence du comité exécutif. Un maximum de quinze jours plus tard, le rapport est rendu public sur le site de l'Office. Le rapport est également déposé au comité exécutif, puis au conseil de ville.



L'OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL

L'Office de participation publique de Longueuil est une instance neutre et indépendante qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil.

L'Office est constitué en vertu des articles 54.15 à 54.28 de la Charte de la Ville de Longueuil (RLRQ c. C-11.3).

En plus des fonctions qui lui sont conférées par le seul effet de la Charte, l'Office peut recevoir ses mandats du conseil de ville ou du comité exécutif. Il pourrait éventuellement recevoir des mandats d'un conseil d'arrondissement en vertu de sa compétence en urbanisme. Enfin, il pourrait également recevoir des mandats du conseil d'agglomération pour tout projet qui relève de sa compétence.

L'équipe de l'Office

La permanence

Julie Caron-Malenfant, présidente

Marie Depelteau-Paquette, directrice de l'administration

Élise Naud, responsable de la participation publique

Amélie Locas, agente d'accueil, de mobilisation et de soutien à la logistique

Victoria Figueroa-Tamayo, agente de recherche – participation publique

Louis-Alexandre Cazal, agent de communications

La commission

Bruno Bergeron, président

Pierre Benoit, commissaire

Marguerite Bourgeois, commissaire

Annexe 1 - Définitions⁶

Participer, c'est prendre part à la vie démocratique. Selon le contexte et les décisions à prendre, la participation peut revêtir plusieurs formes. Pour cette raison, l'Office reconnaît plusieurs degrés de participation publique : l'information, la consultation, le dialogue, la délibération et la coconstruction⁷.

L'**information** est un degré de participation publique qui comprend tous les dispositifs de participation qui permettent d'informer les personnes participantes et, plus largement, le public, sur un sujet donné, sans toutefois prévoir de rétroaction. L'information est un préalable à une participation éclairée. L'information peut prendre la forme, par exemple, de séances d'information, de questions et réponses, de portes ouvertes, de dépliants d'information, de pages Web.

La **consultation** est un degré de participation publique où l'on sollicite l'avis de la population et des groupes de la société civile afin de connaître leur opinion ou de bénéficier de leurs connaissances. Les avis sont exprimés de manière individuelle et ne font pas l'objet de discussions entre les personnes ou les groupes qui les portent. La consultation se décline en plusieurs dispositifs, les plus connus étant l'enquête par questionnaire et les commissions consultatives.

⁶ Tiré du document Valeurs et définitions de l'Office de participation publique de Longueuil. En ligne : [Valeurs-et-definitions-oppl.pdf \(nyc3.cdn.digitaloceanspaces.com\)](https://nyc3.cdn.digitaloceanspaces.com/valeurs-et-definitions-oppl.pdf) (22 janvier 2024)

⁷ Institut du Nouveau Monde. L'échelle de la participation publique. En ligne : inm.qc.ca (22 novembre 2022)

